

Nouveau jugement d'interdiction d'avortement en Argentine

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 13 mars 2010

Une jeune fille de 15 ans enceinte à la suite de viols répétés commis par son beau-père n'a finalement pas obtenu la permission d'avorter qu'elle sollicitait auprès d'une juge des familles à Comodoro Rivadavia. Elle est enceinte de 22 semaines (20 semaines de gestation). C'est la deuxième fois en peu de temps qu'un juge des familles a clairement affirmé le droit de vivre de l'enfant à naître dans des circonstances similaires : cette fois il s'agit de la juge Diana de Kazakevich dont la presse note qu'elle a avancé de deux jours sa réponse promise pour lundi prochain. Ce faisant, elle s'oppose frontalement à la jurisprudence très récente de la plus haute juridiction de la province argentine du Chubut que j'ai longuement évoquée dans ce blog.

Le drame vécu par la jeune fille est terrible. Il semblerait que son beau-père ait abusé d'elle à répétition depuis qu'elle avait sept ans, peut-être même avant, profitant à chaque fois de l'absence de sa femme. Celle-ci l'a jetée hors de sa maison dès qu'elle a eu enfin connaissance de ses agissements, début février, lorsque la jeune fille est venue lui dire qu'elle était enceinte.

L'avocate de la jeune fille fera appel.

© [leblogdejeannesmits](#).